

 <https://france3-regions.francetvinfo.fr/normandie/seine-maritime/rouen/un-professeur-roue...>

 Écrit par Antoine Joubeau

 2 min read

Un professeur rouennais suspendu pour ses critiques envers la politique étrangère française

Le tribunal administratif de Rouen a confirmé la suspension de Franklin Nyamsi ce vendredi 5 mai. Le professeur rouennais agrégé de philosophie contestait la sanction disciplinaire de l'Education Nationale.

Le professeur rouennais agrégé de philosophie Franklin Nyamsi, suspendu par l'Éducation nationale depuis le mois de mars, le restera donc jusqu'au mois de juin, selon la décision du tribunal administratif de Rouen. Il lui est reproché ses propos critiques envers la politique étrangère de la France sur les réseaux sociaux. Le professeur avait contesté cette sanction disciplinaire le 3 mai.

"Sans le moins du monde motiver sa décision un juge administratif de France a rejeté notre recours contre l'exclusion de fonctions professorales que je subis depuis le 14 mars 2023 de la part du Gouvernement Français", se plaint dans un tweet Franklin Nyamsi.

Natif du Cameroun, le professeur est connu pour son travail et ses prises de position en faveur de la démocratisation et du cosmopolitisme du continent africain. Docteur de l'Université de Lille, il enseignait jusqu'à la sanction au lycée Val de Seine de Grand Quevilly, près de Rouen. Il bénéficie d'une forte audience sur les réseaux sociaux, étant suivi par plus de 225 000 personnes sur Youtube et 157 000 personnes sur Twitter.

Franklin Nyamsi est soutenu par les organisations syndicales de l'Éducation nationale qui parle, dans un communiqué, d'une "atteinte à la liberté d'expression et d'opinion". Ils ont par ailleurs diffusé [une pétition](#) pour contester la sanction.